Nations Unies E/C.2/2008/2/Add.35

Conseil économique et social

Distr. générale
3 avril 2008
Français
Original: Anglais

Comité chargé des organisations non gouvernementales
Reprise de la session de 2008
29 mai-6 juin 2008

Rapports quadriennaux pour la période 2003-2006 des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général en application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social*

Note du Secrétaire général

Table des matières

		Page
1.	Association for Progressive Communication	2
2.	Forum européen de la jeunesse	7
3.	HelpAge International	11
4.	International Council of Women	14
5.	Mouvement pour un monde meilleur	20

* Les rapports présentés par les organisations non gouvernementales ne sont pas revus par les services d'édition.

08-29406 (F) 030508

1. Association for Progressive Communication

(Statut consultatif général accordé en 1995)

Première partie Introduction

L'Association for Progressive Communication (APC) croit en un monde meilleur où tous les peuples ont accès de façon équitable, aisée et abordable au potentiel créateur des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour améliorer leur vie et créer des sociétés plus démocratiques et égalitaires. L'APC est un réseau mondial d'organisations non gouvernementales dont la mission est d'autonomiser et d'appuyer les organisations, mouvements sociaux et particuliers par l'utilisation des technologies d'information et de communication en vue d'édifier des communautés et des initiatives stratégiques dans le but d'apporter des contributions utiles au développement humain équitable, à la justice sociale, au processus politique participatif et à l'environnement durable.

Les activités de l'APC pour la période considérée sont guidées par trois priorités stratégiques :

Promouvoir et faciliter l'utilisation stratégique des TIC par les organisations de la société civile

Renforcer le rôle et la participation des organisations de la société civile dans les politiques en matière de TIC

Développer et renforcer le réseau d'organisations de la société civile qui promeuvent l'utilisation des TIC au service de la justice sociale et du développement.

Ces priorités et mesures sont également régies par deux thèmes supplémentaires : a) le souci de développement durable et b) la volonté de promouvoir les activités promouvant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Ces activités sont menées à bien dans le cadre de trois programmes : 1) politique de communication et d'information; 2) utilisations stratégiques et 3) renforcement des capacités et Programme de soutien aux réseaux de femmes (WNSP).

Composition

L'APC est une organisation internationale comptant des membres dans le monde entier, en Europe, en Afrique, en Asie, en Amérique latine, dans les Caraïbes et en Amérique du Nord. Au 31 décembre 2006, l'APCcomptait 46 membres dans 38 pays.

Modifications des modalités de financement

Au cours de la période considérée (2003-2006), les orientations de financement de l'APC ont davantage privilégié le financement des programmes de base plutôt que celui des projets. L'APC a été en mesure d'obtenir des fonds à cette fin de gouvernements donateurs, ce qui lui a permis de mener à bien la majeure partie de son plan d'action pour 2004-2008. Les cotisations des membres représentent approximativement un à 2 % de ses recettes.

Deuxième partie Contribution de l'organisation aux activités des Nations Unies

i) Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et/ou participation aux conférences et autres réunions des Nations Unies

L'APC a participé aux préparatifs du Sommet mondial sur la société de l'information entre 2001 et 2005. L'APC a participé à presque toutes les réunions préparatoires, régionales et apparentées pendant ces préparatifs. En raison de contraintes d'espace, le présent rapport ne contient que des informations sur les réunions préparatoires et les sommets auxquels l'APC a participé. La liste complète des réunions liées au Sommet mondial sur la société de l'information figure sur le site Internet de l'APC. Nos objectifs étaient les suivants : a) appuyer de façon générale la participation accrue de la société civile (en particulier celles du Sud) aux préparatifs du Sommet mondial sur la société de l'information et b) plaider en faveur d'une approche reposant sur les droits de l'homme et l'égalité des sexes pour les questions relatives à la société de l'information.

Sommet mondial sur la société de l'information 2003-2006

Réunion de la deuxième session du Comité préparatoire : 17-28 février 2003, à Genève (Suisse). L'APC a coordonné plusieurs réunions sur la société civile au débat plénier, fait des interventions verbales, participé à l'élaboration de documents présentés par les organisations de la société civile. L'APC a lancé « *Involving Civil Society in ICT Policy: the World summit on the Information Society* » (Participation de la société civile aux politiques de TIC : Sommet mondial sur la société de l'information).

Réunions intersessions entre les deuxième et troisième sessions du Comité préparatoire : 15 – 18 juillet 2003, à Paris (France). L'APC a coordonné plusieurs réunions sur la société civile au débat plénier, fait des interventions verbales, participé à l'élaboration de documents présentés par les organisations de la société civile et présenté deux propositions concernant le projet de déclaration et de plan d'action.

Troisième session du Comité préparatoire : 15 – 26 septembre 2003, 10 – 14 novembre 2003, 5 – 6 décembre 2003 et 9 décembre 2003, à Genève (Suisse). L'APC a coordonné plusieurs réunions sur la société civile au débat plénier, fait des interventions verbales, participé à l'élaboration de documents présentés par les organisations de la société civile et pris part au Pavillon ICT-4D.

Sommet mondial sur la société de l'information, première partie : 10 – 12 décembre 2003, à Genève (Suisse). L'APC a coordonné plusieurs réunions sur la société civile au débat plénier, fait des interventions verbales, participé à l'élaboration de de la déclaration présentée par les organisations de la société civile « Construire des sociétés de l'information centrées sur les besoins des humains ».

Première session du Comité préparatoire: 2426 juin 2004, Hammamet (Tunisie). L'APC a participé aux réunions et à l'élaboration de documents présentés par les organisations de la société civile. Il en est résulté le rapport intitulé "*World Summit on the Information Society Phase II Tunis PrepCom I Report, 23-26 June*

2004" (Sommet mondial sur la société de l'information, deuxième partie, Tunis, rapport du Comité préparatoire, 23 – 26 juin 2004) , Karen Banks (APC)

Deuxième session du Comité préparatoire : 17 – 25 février 2005, à Genève (Suisse). L'APC a fait des interventions verbales et écrites sur les deux principaux thèmes, le financement des TIC au service du développement et la gouvernance de l'Internet.

L'APC a été désignée pour participer à deux groupes de travail convoqués par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies concernant ces deux thèmes. Trois documents thématiques ont été commandés compte tenu de deux priorités de la deuxième partie du Sommet mondial sur la société de l'information : 1) *E-stategies and the World Summit on the Information Society* (Cyber-stratégies et le Sommet mondial sur la société de l'information), Willie Currie (mai 2004); 2) *Financing the Information Society in the South: A global public goods perspective* (Financement de la société de l'information dans le sud : perspective mondiale sur le bien public), Pablo Accuosto (ITeM) et Niki Johnson (juin 2004).

3) Gouvernance de l'Internet et le Sommet mondial sur la société de l'information, Adam Peake (juin 2004)

Troisième session du Comité préparatoire : 19 – 30 septembre 2005, à Genève (Suisse) et 13 – 15 novembre 2005, Tunis (Tunisie) : l'APC a participé à des réunions et a rédigé des interventions.

Deuxième partie du Sommet mondial sur la société de l'information, 16 – 18 novembre 2005, à Tunis (Tunisie). L'APCa élaboré des contributions de fond sur la gouvernance de l'Internet : « *World Summit on the Information Society : APC's Recommendation on Internet Governance* » (Sommet mondial sur la société de l'information : Recommandation de l'APC sur la gouvernance de l'Internet), par l'Association for Progressive Communications (APC).

16 mai, Réunion commune de coordination sur les grandes orientations C2, C4 et C6 du Programme d'action du Sommet mondial sur la société de l'information, à Genève (Suisse). L'APC a participé en tant que que coordonnateur, conjointement avec le PNUD, à ces grandes orientations.

21 – 25 mai, dixième session de la Commission de la science et de la technique au service du développement, Genève (Suisse). L'APC a fait des interventions verbales et écrites et elle a lancé la première édition de "*Global Information Society Watch*" (Veille de la société de l'information mondiale)

23 mai, réunion de consultation sur le Forum sur la gouvernance de l'Internet. L'APC a fait des interventions verbales et écrites.

Groupe d'étude des technologies de l'information et des communications des Nations Unies : l'APC a coordonné le groupe de politiques sur les TIC du Groupe d'étude au cours de cette période et a participé aux réunions suivantes :

21 – 22 février 2003, quatrième réunion du Groupe d'étude à Genève (Suisse).

12 – 13 septembre 2003, cinquième réunion du Groupe d'étude à Genève (Suisse).

25 – 26 mars 2004: sixième réunion du Groupe d'étude à New York

19 – 20 novembre 2004: septième réunion du Groupe d'étude à Berlin (Allemagne)

13 – 15 avril 2005 : huitième réunion du Groupe d'étude à Dublin (Irlande)

Septembre 2005 : *Civil society in WSIS: A rite of passage* (La société civile dans la société de l'information : un rite de passage), in ICT Task Forces Series 8 de l'Organisation des Nations Unies

Commission de la condition de la femme : Le Programme de soutien aux réseaux de femmes (WNSP) de l'APC a organisé des manifestations parallèles et participé à des tables rondes de haut niveau lors des réunions suivantes :

3-14 mars 2003 : quarante-septième session, à New York

1er– 12 mars 2004 : quarante-huitième session, à New York

28 février – 11 mars 2005 : quarante-neuvième session, à New York

Autres réunions

L'APC a participé à de nombreuses autres réunions de l'Organisation des Nations Unies (notamment des réunions des commissions régionales, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Union internationale des télécommunications (UIT), aux réunions sur l'examen de Beijing +10 et les objectifs du Millénaire pour le développement), mais en raison du manque d'espace nous ne sommes pas en mesure de fournir des détails dans le présent rapport. Veuillez vous reporter au site Internet de l'APC pour la liste complète des réunions.

ii) Coopération avec des organes des Nations unies et/ou des institutions spécialisées dans les bureaux extérieurs et/ou au Siège

14 juillet 2003 : Le Programme de soutien aux réseaux de femmes (WNSP) de l'APC a été chargé de rédiger le document de fonds pour la réunion du Groupe d'experts sur les questions d'équité entre les sexes, tenue sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, à Paris (France).

10 – 14 janvier 2005 : Renforcement des capacités des organes nationaux par le biais des TIC, Division de la promotion de la femme de l'Oganisation des Nations Unies/Commission économique pour l'Afrique de l'Oganisation des Nations Unies à Addis-Abeba (Éthiopie).

1er-7 juin 2005 : Activités consultatives du Programme de soutien aux réseaux de femmes (WNSP) de l'APC auprès de la Banque mondiale en Indonésie.

Septembre 2005 : Le coordonnateur du Programme de soutien aux réseaux de femmes (WNSP) de l'APC a rédigé le document intitulé "*Women 2000 and Beyond: Gender Equality in Information and Communication Technologies*" (Les femmes en 2000 et au-delà : l'égalité des sexes et les technologies de l'information et de la communication), publié par la Division de la promotion de la femme de l'Oganisation des Nations Unies avec la collaboration de Sonia Jorge, Nancy Hafkin et Chat Garcia Ramilo de la Division de la promotion de la femme de l'ONU à New York.

Octobre 2005 : Le coordonnateur du Programme de soutien aux réseaux de femmes (WNSP) de l'APC a rédigé le document intitulé "*Information and Communication*

Technologies for Rural Development : Issues and Options" (Les technologies de l'information et de la communication au service du développement rural : Problèmes et options), secteur du développement rural et des ressources naturelles dans la région de l'Asie de l'est et du Pacifique. Chat Garcia Ramilo était membre de l'équipe de onsultants qu a élaboré le site Internet de la Banque mondiale "*Engendering Rural Information Systems in Indonesia*" (Rendre les systèmes d'information rurale accessibles aux femmes en Indonésie).

2 Forum européen de la jeunesse

(Statut consultatif spécial accordé en 1999)

Première partie Introduction

Le Forum européen de la jeunesse a pour mission de permettre aux jeunes de participer activement à la construction de l'Europe et aux sociétés dans lesquelles ils vivent et à l'amélioration des conditions de vie des jeunes en tant que citoyens européens dans le monde d'aujourd'hui. Pour cette raison le Forum européen de la jeunesse s'est également doté d'un programme élargi en promouvant la coopération mondiale avec ses organisations membres et avec d'autres associations régionales de jeunesse. Créé de façon autonome par les organisations de jeunesse, le Forum européen de la jeunesse comprend plus de 90 conseils nationaux de la jeunesse et organisations non gouvernementales de la jeunesse qui sont eux-mêmes des fédérations d'organisations de jeunes. Le Forum européen de la jeunesse réunit des dizaines de millions de jeunes dans toute l'Europe et il représente leurs intérêts communs. Les grands principes qui régissent le fonctionnement du Forum européen de la jeunesse et de ses organisations membres sont la représentativité, la démocratie interne, l'indépendance, l'ouverture et l'inclusion.

Deuxième partie. Contribution de l'organisation aux activités de l'Oganisation des Nations Unies

Au Secrétariat de l'Organisation des Nation Unies l'interlocuteur du Forum européen de la jeunesse est le Département des affaires économiques et sociales. Les objectifs de la collaboration du Forum européen de la jeunesse avec l'Organisation des Nations unies sont les suivants : promouvoir et appuyer la participation des organisations non gouvernementales de jeunes aux institutions oeuvrant au niveau international; promouvoir la coordination des activités au niveau international; appuyer et élaborer des mécanismes et des espaces de dialogue entre les institutions oeuvrant au niveau international et les organisations non gouvernementales de jeunes; promouvoir la contribution des organisations non gouvernementales de jeunes à la mise en oeuvre des buts convenus par les gouvernements (assistance au développement, Déclaration du Millénaire, Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà).

i) Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et/ou participation aux conférences et aux autres réunions des Nations Unies

1. Participation aux réunions de la Commission du développement social, New York, 10 – 21 février 2003 : le Forum européen de la jeunesse a présenté une déclaration au nom de 10 organisations non gouvernementales internationales de jeunes et il a donné suite à la question du remplacement du Groupe de la jeunesse par les institutions chargées de centraliser les activités relatives aux jeunes au Secrétariat de l'Organisation des Nations unies.

2. Participation aux réunions de la Commission du développement social, New York, 9 – 18 février 2005, où le Forum européen de la jeunesse a présenté les résultats de la réunion consultative sur l'examen de 10 ans d'application du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà, tenue du

31 janvier au 3 février 2005 à Coimbra, au Portugal, au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Examen de 10 ans d'application du Programme d'action mondial pour la jeunesse ».

3. Participation aux réunions de la Commission du développement social, New York, 8 – 17 février 2006.

ii) Coopération avec des organes des Nations Unies et des institutions spécialisées dans les bureaux extérieurs et au Siège

1. Mise en oeuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse : entre 2003 et 2005, le Forum européen de la jeunesse a promu la mise en oeuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse aux niveaux international, régional et national. Plus particulièrement il a encouragé les organisations de jeunesse et les conseils nationaux de la jeunesse à présenter des rapports nationaux pour le processus d'évaluation. Une réunion d'examen du Programme d'action mondial pour la jeunesse s'est tenue à Coimbra, au Portugal, du 31 janvier au 3 février 2005. Le Forum européen de la jeunesse a participé à cette réunion et il a coordonné le groupe sur la jeunesse dans la société civile consacré à l'environnement, aux loisirs, à la participation à la prise de décisions, aux technologies de l'information et des communications et aux relations intergénérationnelles. Le Forum européen de la jeunesse a fait rapport sur les résultats de cette réunion à la quarante-troisième session de la Commission du développement social, tenue à New York du 9 au 18 février 2005.

2. Coopération avec la Banque mondiale. Entre 2003 et 2006 le Forum européen de la jeunesse a entamé un dialogue avec la Banque mondiale sur les questions relatives à la jeunesse et au développement. Plus particulièrement il a participé à une première réunion préparatoire convoquée par la Banque mondiale et l'Organisation mondiale du mouvement scout à Athènes les 22 et 23 mars 2003. Deux conférences sur la jeunesse au service du développement et de la paix ont été organisées conjointement par le Forum européen de la jeunesse, la Banque mondiale et l'Organisation mondiale du mouvement scout (Paris, France, 15 – 16 septembre 2003, Sarajevo, Bosnie-Herzégovine, 5 – 7 septembre 2004). Le Forum européen de la jeunesse était également membre du groupe directeur du réseau de la jeunesse au service du développement et de la paix de 2005 2006. Au cours de cette période le Forum européen de la jeunesse a participé à l'élaboration de la stratégie pour les enfants et les jeunes de la Banque mondiale. En 2006, le Forum européen de la jeunesse a élaboré et envoyé sa contribution au Rapport 2007 sur le développement dans le monde.

3. Coopération avec l'Oganisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture : en novembre 2005 le Forum européen de la jeunesse a participé au *World Youth Forum Against Hunger and Poverty* (Forum mondial de la jeunesse pour la lutte contre la faim et la pauvreté) pour tenter de le ranimer, à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation. Ce processus est actuellement en suspens.

4. Coopération avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) : le Forum européen de la jeunesse a participé à la conférence ministérielle intitulée « *Breaking the Barriers – Partnership to fight HIV/AIDS in Europe and Central Asia* » (Supprimer les barrières – Partenariat pour lutter contre le VIH/sida en Europe et en Asie centrale), Dublin, Irlande, 23 – 27 février 2005. Le Forum européen de la jeunesse a été l'un des coordonnateurs du processus de consultation

des jeunes et de nomination des organisations de jeunes pour participer aux préparatifs de la Conférence.

5. Réseau pour l'emploi des jeunes : le Forum européen de la jeunesse a participé à l'initiative du Réseau pour l'emploi des jeunes du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Le 12 septembre 2004, le groupe consultatif de la jeunesse du Réseau pour l'emploi des jeunes a été mis en place avec des membres siégeant par roulement. Le Forum européen de la jeunesse faisait partie du groupe consultatif.

iii. Autres réunions :

1. De 2003 à 2004 le Forum européen de la jeunesse était membre du Comité de la jeunesse de la Conférence des organisations non gouvernementales à Genève. Ce Comité est un lieu d'échange d'informations sur les activités du Conseil économique et social et des Nations Unies et il permet également de faciliter et coordonner les activités des organisations non gouvernementales de jeunes dans le cadre des activités des Nations Unies et des organismes à Genève.

2. Participation au Comité consultatif sur la jeunesse de la Conférence des organisations non gouvernementales de 2003 à 2004. Ce processus n'a pas débouché sur la mise en place d'un comité consultatif permanent sur la jeunesse.

3. Participation aux préparatifs du Sommet mondial sur la société de l'information et au Sommet lui-même à Genève, du 10 au 12 décembre 2003.

4. Participation à l'Assemblée générale des Nations Unies de 2003 à 2006 (3-5 octobre 2003, 6-13 octobre 2004, 10 – 16 octobre 2005, 5-11 octobre 2006). En ce qui concerne l'Assemblée générale des Nations unies le Forum de la jeunesse a assuré conjointement la coordination des délégués européens de la jeunesse à l'Assemblée générale.

iv) Initiatives prises par l'organisation pour appuyer les objectifs du Millénaire pour le développement qui constituent à présent la base du programme mondial pour le XXIe siècle

1. Fonds de solidarité de 1 % : le Forum européen de la jeunesse consacre tous les ans 1 % de son budget aux projets exécutés par les organisations de jeunes sur d'autres continents, qui contribuent à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Plus particulièrement les projets s'inscrivent dans le cadre de l'objectif 8 (Mettre en place un partenariat mondial pour le développement) en favorisant le renforcement la capacité des programmes régionaux de jeunes de chapeauter le secteur jeunesse de la société civile au niveau des continents et plaider en faveur d'institutions mondiales, régionales et nationales qui mettront en oeuvre le Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà, plus particulièrement les mesures qui sont étroitement liées à la réalisation des autres OMD.

2. Université sur la jeunesse au service du développement 2003 – 2006. Le Forum européen de la jeunesse est l'un des organisateurs de l'université annuelle sur la jeunesse au service du développement, organisée par le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe, le Gouvernement espagnol et le Conseil espagnol de la jeunesse. L'université est organisée tous les ans la première semaine d'octobre à Mollina, en Espagne. Chaque année l'université est consacrée à la contribution des

organisations de jeunes à la réalisation des OMD par des activités de formation et de réseautage entre les jeunes de différents continents.

3. En 2005 le Forum européen de la jeunesse a signé un mémorandum d'accord avec l'Organisation des Nations Unies concernant la mise en oeuvre de la campagne du Millénaire sur les objectif du Millénaire pour le développement (OMD) en s'engageant à les promouvoir par le plaidoyer institutionnel et des projets concrets exécutés sur le terrain par les organisations membres.

v) Activités à l'appui des principes mondiaux

1. Le Forum européen de la jeunesse a promu à l'échelle de l'Europe une campagne intitulée " Tous différents, tous égaux » sur la diversité, les droits de l'homme et la participation, organisée par le Conseil de l'Europe le 29 juin 2006.

2. Le Forum européen de la jeunesse a participé aux seules activités menées dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre la pauvreté, célébrée le 17 décembre 2006 dans le monde entier.

3 HelpAge International

(Statut consultatif général accordé en 1995)

Contributions de HelpAge International aux activités des Nations Unies entre 2003 et 2006

Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et/ou participation aux conférences et autres réunions des Nations Unies

La conception du monde de HelpAge International (HAI) est celle d'un monde où toutes les personnes âgées réalisent leur potentiel pour mener une vie en bonne santé, dans la dignité et la sécurité. HelpAge International est un réseau mondial qui défend les droits des personnes âgées défavorisées à la sécurité économique et physique, aux soins de santé et aux services sociaux et qui appuie leur rôle parental sur plusieurs générations.

Au cours de la période considérée HelpAge International a participé aux quarante-et-unième, quarante-deuxième, quarante-troisième et quarante-quatrième sessions de la Commission du développement social où elle a fait des déclarations, organisé ou participé à des manifestations parallèles, comme par exemple « Approches de la société civile au suivi des politiques » (lors de la quarante-et-unième session, du 10 au 21 février 2003), « Modalités d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement » (lors de la quarante-deuxième session, du 4 au 13 février 2004) et « Protection et assistance aux personnes âgées dans les situations d'urgence » (lors de la quarante-quatrième session, du 8 au 17 février 2006).

En octobre, novembre et décembre 2003 et en février 2004, HelpAge International a été invité en tant qu'expert à quatre réunions de suivi convoquées par le Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies pour examiner les progrès réalisés dans la mise en oeuvre du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement. Un atelier sur « Le vieillissement et la pauvreté : conséquences pour les politiques nationales de lutte contre la pauvreté et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en Afrique de l'Est et en Afrique centrale », organisé conjointement par le Département des affaires économiques et sociales, le Gouvernement de la République-Unie de Tanzanie et HelpAge International, s'est tenu à Dar es Salaam, en République-Unie de Tanzanie du 29 au 31 octobre 2003. Les gouvernements de 12 pays d'Afrique se sont entretenus avec des représentants de l'Organisation internationale du Travail (OIT), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et du Fonds des Nations Unies pour la population pour examiner l'intégration des questions du vieillissement dans les politiques de lutte contre la pauvreté.

Les conclusions de la Réunion consultative régionale sur la mise en oeuvre et le suivi du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (Vienne, Autriche, 8-10 décembre 2003) portaient sur l'engagement des cinq gouvernements participants d'intégrer les questions du vieillissement dans toutes les politiques sociales et de développement, notamment les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté et de prêter attention au vieillissement dans l'analyse des programmes concernant les OMD. Grâce à la contribution de HelpAge International à la réunion du groupe d'experts sur les modalités d'examen et d'évaluation du Plan

d'action international de Madrid sur le vieillissement (Malte, 10 – 12 novembre 2003), le responsible des politiques de

HelpAge International a été invité à prendre la parole à un comité sur cette question à la quarante-deuxième session de la Commission du développement social à New York en février 2004.

Coopération avec des organes des Nations Unies et des institutions spécialisées

Au cours de la période considérée, HelpAge International a participé à un certain nombre d'activités avec le responsable des questions du vieillissement au Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies. Outre les projets décrits dans les autres parties du présent rapport, HelpAge International a contribué depuis 2004 à la conception et à l'élaboration avec le Département des affaires économiques et sociales d'un projet de renforcement des capacités qui aidera les gouvernements à intégrer les questions du vieillissement dans leurs programmes de développement.

Un accord a été conclu avec le PNUD en 2003 pour l'élaboration d'une note pratique sur le vieillissement, les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté et les objectifs du Millénaire pour le développement pour diffusion interne aux bureaux chargés des programmes du PNUD. HelpAge International a été invité à rédiger, avec le PNUD, une note sur les personnes âgées, la pauvreté et les approches fondées sur les droits qui guidera l'analyse par le personnel du PNUD de l'importance de l'inclusion des questions du vieillissement pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

En 2003 les activités menées de concert avec les spécialistes du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ont généré des données importantes sur les conséquences du VIH/sida sur les ménages dirigés par des personnes âgées en Afrique. La collaboration avec l'OIT a été renforcée tout au long de la période considérée grâce aux activités sur la protection sociale et sur les transferts en espèces, qui comprenaient notamment des exposés communs aux quarante-et-unième, quarante-deuxième, quarante-troisième et quarante-quatrième sessions de la Commission du développement social, ainsi que la participation à l'examen, financé par l'UNICEF, des conséquences des transferts en espèces sur les orphelins et les enfants vulnérables en Afrique australe, en collaboration avec Save the Children Fund, qui guidera les activités de l'UNICEF auprès des gouvernements nationaux pour cibler les enfants et les personnes qui leur donnent des soins dans les activités futures concernant les orphelins et les enfants vulnérables. En 2005 HelpAge International a été invité au Forum des partenaires mondiaux sur les orphelins et les enfants vulnérables et l'équipe spéciale interinstitutions dirigée par l'UNICEF. En 2005 également HelpAge International a collaboré avec l'UNICEF et le ministère mozambicain chargé de l'action sociale et des questions relatives aux femmes pour élaborer une stratégie en faveur des orphelins et des enfants vulnérables. L'UNICEF a reconnu l'importance du rôle des personnes âgées dans la protection de l'enfance (qui est une question importante pour les enfants comme pour les personnes âgées dans les situations d'urgence) et en 2004 – 2005 HelpAge International a effectué des recherches financées par l'UNICEF au Darfour, au Soudan. En 2005 l'UNICEF a collaboré avec HelpAge International et financé un projet visant à réduire l'impact du VIH/sida sur les enfants et les personnes âgées en renforçant la sensibilisation

communautaire et les stratégies individuelles et communautaires permettant de faire face à cette maladie dans les provinces de Tete et Gaza au Mozambique.

Des activités continues de sensibilisation et un dialogue permanent avec ONUSIDA au Siège et sur le terrain ont porté leurs fruits : le rapport de 2004 d'ONUSIDA mentionnait pour la première fois les personnes âgées, en soulignant leur rôle dans les soins donnés aux orphelins et aux enfants vulnérables et en mentionnant les activités de HelpAge International et de ses partenaires au Mozambique et en Thaïlande. En 2006 la recommandation formulée par HelpAge International et visant à recueillir et dissocier les données par âge et par sexe a été incluse dans un document du secrétariat d'ONUSIDA sur les mesures à prendre pour surmonter les obstacles à l'accès de tous au traitement, aux soins, à la prévention et à l'assistance au niveau du pays. Le rapport mondial 2006 d'ONUSIDA reconnaît qu'un grand nombre de personnes vivant avec le sida ont plus de 50 ans. ONUSIDA et l'Organisation mondiale de la santé présenteront désormais des estimations pour tous les adultes âgés de plus de 15 ans et non les adultes âgés de 15 à 49 ans comme précédemment. En 2004 grâce à la collaboration entre HelpAge International et la Commission économique et sociale pour l'Asie et Pacifique, le Sous-Comité de la santé et du développement a adopté une résolution sur le VIH/sida qui reconnaît le rôle et la contribution des personnes âgées dans les soins donnés aux personnes vivant avec le sida.

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a décidé en 2005 d'accorder la priorité aux questions concernant les personnes âgées et les personnes handicapées dans ses programmes et HelpAge International a détaché auprès du HCR dans l'ouest du Darfour un membre de son personnel qui est chargé d'assurer la protection des personnes âgées. Des contacts ont été établis avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en 2003 lorsque les connaissances spécialisées de HelpAge International ont été demandées pour un atelier interne sur le vieillissement et le développement, et la FAO et HelpAge International ont convenu de partager leurs ressources et leurs connaissances spécialisées sur les questions relatives à la sécurité alimentaire. En 2005 HelpAge International a conclu un accord de principe sur un mémorandum d'accord avec le HCR.

Chaque année au cours de la période considérée HelpAge International commémore la Journée internationale des personnes âgées avec des manifestations nationales dans tous les pays du monde; au niveau international HelpAge International a mis en lumière un thème différent sur son site Internet et ses communiqués de presse. Par ailleurs HelpAge International célèbre également d'autres journées internationales comme par exemple la Journée internationale de l'eau le 22 mars 2004 [« *Securing access to water for older people and their communities in Rajasthan, India* » (Approvisionnement en eau pour les personnes âgées et leurs communautés au Rajasthan en Inde)], la Journée internationale de la femme le 8 mars 2004, les Femmes âgées et le sida, la Journée mondiale de la lutte contre le sida le 1er décembre 2003. HelpAge International a également publié un rapport sur les familles oubliées au Parlement européen.

4 Conseil international des femmes

(Statut consultatif général accordé en 1947)

Introduction

Le Conseil international des femmes (CIF) a été créé en 1888 pour unir les femmes de toutes les nations, races et traditions culturelles en vue d'une action commune pour améliorer la condition de la femme et le bien-être de la société. En vertu de ses statuts, les objectifs du Conseil international des femmes sont les suivants : promouvoir l'égalité des droits et des responsabilités et l'égalité des chances pour toutes les personnes, oeuvrer en faveur de la paix dans tous les domaines, appuyer les droits fondamentaux et l'élimination de toutes les formes de discrimination, encourager le développement durable, s'attacher à renforcer les qualités des dirigeantes parmi les femmes, faciliter les communications et le réseautage dans le monde entier.

Le Conseil international des femmes fait partie du premier groupe de 39 organisations dotées du statut consultatif; il a obtenu le statut général en 1969. Par ailleurs le Conseil international des femmesa été admis en vertu d'une relation spéciale à l'Organisation internationale du Travail (OIT) dès 1960 et à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 1981. Le Conseil international des femmes a appuyé l'Organisation des Nations Unies dans l'élaboration d'une série de conventions qui ont culminé avec la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes en 1979.

Grâce à son réseau international, le Conseil international des femmes offre à ses organisations membres une structure sur mesure pour la diffusion de l'information, des décisions et des résolutions adoptées par les différents organes de l'Organisation des Nation Unies. Par l'intermédiaire de ses représentantes permanentes auprès des organes des Nations unies à Genève, New York, Nairobi, Paris et Rome, le Conseil international des femmes fait entendre les voix des femmes du monde entier et plaide en faveur de l'intégration des questions relatives à l'égalité des sexes dans tous les domaines d'activité humaine. Les membres des conseils nationaux des femmes participent à toutes les sessions de la Commission de la condition de la femme à New York; le Conseil international des femmes a présenté des déclarations verbales et écrites et organisé des manifestations parallèles, des ateliers et des tables rondes sur les questions débattues par la Commission de la condition de la femme.

À l'heure actuelle, le Conseil international des femmes comprend 65 conseils nationaux des femmes qui représentent le même nombre de pays. Depuis son dernier rapport en 2003, cinq nouvelles organisations, ayant leur siège au Cambodge, dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, aux îles Cook, à Monaco et à Vanuatu, sont devenues membres du Conseil international des femmes et une organisation (ayant son siège à Madagascar) a renoncé à sa qualité de membre.

Par l'intermédiaire de ses conseils nationaux, le Conseil international des femmes s'attache à promouvoir les droits fondamentaux et à faire connaître les conventions de l'Organisation des Nations Unies. Il prend des mesures par le biais de cinq comités permanents qui s'efforcent, sur la base de plans d'action triennaux adoptés par l'Assemblée générale du Conseil international des femmes, d'encourager les conseils nationaux à porter à l'attention de leurs gouvernements les

informations sur les questions débattues aux réunions de l'Organisation des Nations Unies et de plaider en faveur de la résolution des problèmes non résolus. Les comités permanents déploient leurs activités dans les domaines suivants : condition de la femme, développement durable, bien-être général, questions sociales et communications.

À l'heure actuelle la présidente du Conseil international des femmes, M^me^ Anamah Tan, est l'un des experts siégeant au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. Le Conseil international des femmes veille à ce qu'un nombre important de conseils nationaux présentent des rapports parallèles à ce Comité et il forme ses membres à l'établissement de rapports sur la Convention par des ateliers des séminaires et à l'occasion des visites de la présidente aux membres.

Contribution du Conseil international des femmes aux travaux de l'Organisation des Nations Unies

Le Conseil international des femmes est très honoré d'avoir obtenu un statut consultatif auprès du Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies et souhaite continuer cette relation avec les organes des Nations Unies. Il comprend un réseau international constitué de représentantes permanentes accréditées auprès des organismes et commissions de l'Organisation des Nations Unies, tels que la Conférence des Nations Unies sur le commerce le développement (CNUCED), le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), l'OIT, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), la Commission économique pour l'Europe (ECE), l'OMS, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le Centre des Nations Unies pour les établissements humains – Habitat.

Le Conseil international des femmes a pris part aux réunions les plus importantes organisées dans les différents sièges de l'Organisation des Nations Unies. Outre la session annuelle de la Commission de la condition de la femme, les représentantes du Conseil international des femmes ont également assisté à la session d'organisation du Conseil économique et social tenue du 1er au 4 février 2005 à New York, et à la session de fond tenue à Genève du 3 au 28 juillet 2006, à l'atelier consultatif mondial du Conseil économique et social, tenu à Turin, en Italie, du 10 au 12 mars 2004, à toutes les sessions de la Commission des droits de l'homme et depuis 2006 aux sessions du Conseil des droits de l'homme. L'équipe de représentantes permanentes du Conseil international des femmes à New York, dirigée par Iryna Kurowyckyj, a participé notamment aux réunions du Programme d'action pour le développement durable des petits Etats insulaires en développement (Barbade +5), tenues du 10 au14 janvier 2005, à la cinquième session du Comité spécial chargé d'élaborer la Convention sur les droits des personnes handicapées, du 24 janvier au 4 février 2005, à la quarante-troisième session de la Commission du développement social du 9 au 18 février 2005, au Forum de la société civile le 7 février 2006 à la veille de la quarante-quatrième session de la Commission du développement social ainsi qu'aux conférences annuelles du Département de

l'information, tenues en septembre, et à toutes les sessions et aux groupes de travail présession du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes.

Par l'intermédiaire de son équipe à Genève, dirigée par Jeannine de Boccard, le Conseil international des femmes a apporté une contribution active aux activités du Comité des droits de l'enfant, à l'occasion du thème triennal du Conseil international des femmes, adopté par l'Assemblée générale en 2003 à Perth, en Australie, « La participation des femmes au développement : l'eau, la pauvreté et les filles », conformément aux objectifs 4 et 5 du Millénaire pour le développement, à savoir « Réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans » et « Améliorer la santé maternelle ». Le Groupe de travail sur les filles, présidé par la représentante permanente du Conseil international des femmes auprès de l'ONU à Genève, Brigitte Polonovski, a élaboré un document intitulé *A Girl's Right to Live, Female Foeticide and Girl Infanticide* (Le droit des filles à vivre, féticide et infanticide de filles); ce livre a été lancé à la cinquante-et-unième session de la Commission de la condition de la femme à New York, tenue du 26 février au 9 mars 2007.

Les questions relatives à l'environnement et à l'habitat, dans le cadre de l'objectif 7 du Millénaire pour le développement « Assurer un environnement durable » sont l'un des domaines où le Conseil international des femmes s'efforce d'apporter une contribution importante en portant une grande attention à la politique de ses organisations membres sur cette question et en participant et en organisant des événements portant notamment sur l'eau et sa gestion. Les représentantes du Conseil international des femmes ont participé à la vingt-deuxième session du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial pour l'environnement du PNUE, tenue à Nairobi du 3 au février 2003, à la huitième session extraordinaire du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial pour l'environnement du PNUE, tenue à Jeju, en République de Corée, du 29 au 31 mars 2004, aux deuxième et troisième Forums urbains mondiaux, tenus respectivement à Barcelone, en Espagne, du 13 au 17 septembre 2004, et à Vancouver, au Canada, du 19 au 23 juin 2006, ainsi qu'à la dixième Conférence de la Commission économique pour l'Europe de l'ONU sur la recherche urbaine et régionale, tenue à Bratislava, en Slovaquie, du 21 au 23 mai 2006, « Partage des responsabilités pour notre région : Redéfinir l'intérêt du public pour le développement territorial ». Par ailleurs, en ce qui concerne la cible 10 de l'objectif 7 « Réduire de moitié d'ici à 2015 le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à l'eau potable », à l'issue du séminaire intitulé « *Water: Source of Life* » (L'eau, source de vie), tenu lors de l'Assemblée générale du Conseil international des femmes en 2003 à Perth, en Australie, l'équipe du Conseil international des femmes à Genève a organisé deux colloques sur les questions relatives à l'eau : « *The International Year of Freshwater, Cultural Diversity and Solidarity* » (Année internationale de l'eau douce, diversité culturelle et solidarité) (6-7 novembre 2003) et « *Water: Key to Development* » (L'eau, clef du développement) (21 novembre 2005), ce dernier colloque s'inscrivant dans la perspective du quatrième Forum mondial de l'eau, tenu à Mexico, au Mexique, du 16 au 22 mars 2006. Les comptes rendus des deux colloques ont été réunis et publiés par Jeannine de Boccard et Corinne Wacker, représentantes permanentes du Conseil international des femmes auprès de l'Organisation des Nations Unies à Genève.

Les déléguées du Conseil international des femmes ont participé activement aux travaux du Sommet mondial sur la société de l'information. Elles ont assisté aux réunions du Comité préparatoire, tenues à Genève en février et en septembre 2003 et

en janvier 2005, au Sommet mondial sur la société de l'information réuni à Genève du 10 au 12 décembre 2003, à la réunion intersessions du Sommet mondial sur la société de l'information tenue au siège de l'Unesco à Paris du 15 au 18 juillet 2003 et à Tunis du 16 au 18 novembre 2005.

Entre 2003 et 2006, la représentante permanente du Conseil international des femmes auprès de la FAO, Lydie Rossini, a participé à tous les comités, conseils, conférences et réunions et elle a fait part aux membres de la FAO des informations sur les activités du Conseil international des femmes et sur les questions relatives à la condition de la femme et de la petite fille. À la 124e session du Conseil de la FAO tenu à Rome, en Italie, du 23 au 28 juin 2003, la représentante permanente du Conseil international des femmes a pris la parole sur la question No12 de l'ordre du jour intitulé « Sommaire du programme de travail et budget 2004 – 2005 » dont plusieurs points concernaient les activités du Conseil international des femmes, telles que la discrimination à l'égard des femmes, la pandémie du VIH/sida, le développement rural, la nutrition, la sécurité alimentaire et la sécurité sanitaire. À la 32e session de la Conférencede la FAO, tenue à Rome, en Italie, du 29 novembre au 10 décembre 2003, la représentante permanente du Conseil international des femmes a pris la parole à la Commission I sur le point de l'ordre du jour intitulé « Rapport intérimaire sur l'application du plan d'action – Parité hommes-femmes et développement 2002-2007 » de la FAO en mettant l'accent sur les activités du Conseil international des femmes dans ce domaine. Grâce à ses représentantes permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne, en particulier Eleonore Hauer-Rona, le Conseil international des femmes se tient au courant des activités de l'ONUDC (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime) et de l'ONUDI et il participe activement à leurs activités. Une partie importante de ces activités vise à veiller à ce que les droits de participation et de présence des observateurs, en particulier des ONG, aux sessions de la Conférence des parties, figurent dans le règlement intérieur de la Convention relative à la criminalité transnationale organisée (articles 15 à 17). Les représentantes permanentes du Conseil international des femmes ont participé à de nombreuses réunions et conférences, notamment plusieurs sessions du Comité spécial chargé de négocier une convention sur la lutte contre la corruption (quatrième, cinquième, sixième et septième sessions en 2003), du Comité spécial chargé de l'élaboration d'une convention contre la criminalité transnationale organisée, du 2 au 6 février 2004, à la première session de la Conférence des parties à la Convention contre la criminalité transnationale organisée, tenue du 2 au 9 juillet 2004, où une déclaration a été faite verbalement au nom du Conseil international des femmes, au soixantième anniversaire de la signature de la Charte des Nations Unies, à la quarante-neuvième session de la Commission des stupéfiants, tenue du 13 au 17 mars 2006, etc.

Le Conseil international des femmes comprend une équipe efficace de représentantes permanentes auprès de l'Unesco à Paris, sous la direction de Françoise Bouteiller, qui est chargée essentiellement des questions liées à l'éducation, à la diversité culturelle et à la liberté de parole, à la bioéthique et aux droits de l'homme, l'accent étant mis sur les droits de la femme. Les représentantes du Conseil international des femmes ont notamment participé à la trente-deuxième session de la Conférence générale de l'Unesco tenue à Paris du 29 septembre au 17 octobre 2003, à la quarante-septième Conférence internationale sur l'éducation tenue à Genève du 8 au 11 septembre 2004, à la troisième session de la réunion intergouvernementale d'experts sur le projet de convention préliminaire sur la

protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques, tenue à Paris du 25 mai au 4 juin 2005, et à la trente-troisième session de la Conférence générale de l'Unesco du 3 au 21 octobre 2005. Les représentantes du Conseil international des femmes ont participé activement aux travaux de nombreuses commissions conjointes de programmation, telles que « L'éducation pour tous », « La science et l'éthique », « La bioéthique », « L'eau », « Dialogue entre les cultures au service de la paix », « Élimination de la pauvreté », « L'éducation au service du développement urbain durable », « La communication et les nouvelles technologies », etc., et elles ont apporté une contribution à la Conférence internationale des ONG tenue à Paris du 17 au 19 décembre 2003 et organisée par le Comité de liaison ONG-Unesco sur le thème « L'éducation pour tous pour assurer le développement durable », en coordonnant l'atelier intitulé « *Women actresses of change in the fight against poverty* » (Les femmes, actrices du changement dans la lutte contre la pauvreté), sur le microcrédit, en donnant l'exemple spécifique d'organisations membres du Conseil international des femmes telles que le Conseil national des femmes du Bénin.

Par l'intermédiaire de ses représentantes, le Conseil international des femmes a présenté des déclarations écritesou verbales et elle a signé des déclarations communes avec d'autres ONG qui déploient des activités dans des domaines similaires. À cet égard, le Conseil international des femmes vise à contribuer à la communauté des ONG pour plaider en faveur de l'amélioration de la condition de la femme en participant aux divers comités d'ONG tels que, à Genève, le Comité spécial des droits de l'homme, la Commission de la condition de la femme, le Groupe de travail des ONG sur la situation de la petite fille, le Groupe de travail sur la violence à l'égard des femmes, le groupe de travail sur les femmes dans l'emploi et le développement économique, le Comité de la Conférence des ONG dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social qui est chargé des questions du vieillissement, le Groupe de travail sur la Commission économique pour l'Europe sous la direction conjointe de Sylvie Perret et de Marise Paschoud, représentantes permanentes du Conseil international des femmes, qui ont organisé en décembre 2004 une session d'une journée consacrée à la situation économique des femmes dans le contexte européen, 10 ans après la Conférence mondiale de Beijing sur les femmes. À Vienne, le Conseil international des femmes est membre notamment des Comités des ONG de Vienne sur le vieillissement, la famille, la condition de la femme, les stupéfiants et du Comité sur la paix et sur les droits de l'homme. Le Conseil international des femmes est également membre du Conseil de la Conférence des ONG.

L'une des principales méthodes de travail du Conseil international des femmes est la diffusion d'informations provenant des rapports des représentantes permanentes du Conseil sur les activités des Nations Unies dans le but d'encourager les conseils nationaux affiliés à mener des activités de fond sur les résultats des réunions des Nations Unies auxquelles elles ont participé.

Autres activités pertinentes

Le Conseil international des femmes a mis en oeuvre un système de petits projets de développement visant à « aider les femmes à s'aider elles-mêmes », qui portent sur l'alphabétisation,la sécurité alimentaire, la nutrition, l'alimentation des nourrissons, les femmes et le VIH/sida, l'eau salubre et l'assainissement, le développement durable, la formation des femmes à la direction et à la prise de

décision. Un fonds spécial de développement a été créé pour recevoir les dons et gérer les aspects financiers des projets. La préférence est accordée aux demandes de projets qui visent à former les femmes ou à les aider à s'émanciper économiquement et qui ont un rapport avec les OMD. Les projets financés au cours des trois dernières années portaient sur l'installation de réservoirs d'eau en Papouasie-Nouvelle-Guinée, d'un programme de formation à la couture et à la gestion de petites entreprises en Inde, le financement de la création d'un centre de recyclage et d'une petite entreprise vendant des produits fabriqués à partir de matériel recyclé en Afrique du Sud, un dispensaire pour la pose de prothèses destinées aux personnes handicapées en Inde. À l'heure actuelle le Conseil international des femmes finance un projet en Afrique du Sud qui vient en aide à 200 orphelines devant s'occuper de leur famille. Ce projet prend en compte le thème retenu en 2007 sur la petite fille par la Commission de la condition de la femme de l'ONU et tient compte du premier objectif du Millénaire pour le développement « Réduire l'extrême pauvreté et la faim ». Un deuxième projet qui est actuellement exécuté dans l'ex-République yougoslave de Macédoine donne une formation informatique aux femmes chômeuses conformément au troisième objectif du Millénaire pour le développement « Promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes ».

Dans le même domaine, le Conseil international des femmes participe, avec quatre organisations affiliées à un projet baptisé " Five-O »qui vise à mettre en oeuvre des projets plus ambitieux.

Le Conseil international des femmes publie un bulletin trimestriel en anglais, en français et en espagnol et il a lancé son nouveau site Internet : www.icw-cif.org

Ressources financières

Les conseils nationaux affiliés au Conseil international des femmes lui versent des cotisations annuelles dont le montant est décidé par l'Assemblée générale.

5. Mouvement pour un monde meilleur

(Statut consultatif spécial accordé en 2003)

Première partie Introduction

Le Mouvement pour un monde meilleur est une organisation catholique internationale entièrement composée de bénévoles avec 650 membres dans 32 pays, qui s'attache à promouvoir toutes les activités liées directement ou indirectement à l'édification d'un « monde meilleur ». La principale ligne d'action du Mouvement pour un monde meilleur est un processus à long terme de formation spirituelle et culturelle de consciences des individus et des entreprises en vue de susciter les conditions requises nécessaires et donc de mettre en place les conditions qui permettront aux peuples et aux communautés de comprenndre la complexité de la situation actuelle du monde, de créer les instruments culturels qui les mettront à même de relever les défis posés à l'avenir de l'humanité et d'élaborer des projets avec des objectifs à court, moyen et long terme pour la transformation de la société et l'édification d'un monde meilleur. (*Voir en page 4 pour de plus amples détails*)

Deuxième partie Contribution de l'organisation aux activités des Nations Unies

i. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et/ou participation aux conférences et autres réunions des Nations Unies

Septembre 2003 : Nos représentants ont participé à la cinquante-sixième conférence annuelle DPI/ONG intitulée « Sécurité et dignité humaines : tenir la promesse des Nations Unies », New York, Siège de l'ONU, 8-10 septembre 2003;

Septembre 2004 : nos représentants ont participé à la cinquante-septième conférence DPI/ONG intitulée « Objectif du Millénaire pour le développement :la société agit », New York, Siège de l'ONU, 8-10 septembre 2004;

Fin juin 2005 : nos représentants ont participé à certaines réunions du Département de l'information pour apporter notre contribution au rapport du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies;

Septembre 2005 : nos représentants ont participé à la cinquante-huitième conférence annuelle DPI/ONG intitulée « Notre défi : des voix pour la paix, la conclusion de partenariats et le renouveau », New York, Siège de l'ONU, 7-9 septembre 2005;

Septembre 2006 : nos représentants ont participé à la cinquante-neuvième conférence annuelle DPI/ONG intitulée « Une entreprise de longue haleine : mettre en place des partenariats efficaces pour la sécurité humaine et le développement durable », New York, Siège de l'ONU, 6-8 septembre 2006.

Nos représentants qui sont des bénévoles ne sont pas en mesure de participer régulièrement à ces réunions; notre objectif est de trouver d'autres personnes qui peuvent collaborer avec nous et nous représenter le plus souvent possible auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Coopération avec des organes des Nations Unies et/ou des institutions spécialisées dans les bureaux extérieurs et/ou au Siège

8 septembre 2005 : Nos représentants ont remis au bureau du Département de l'information des documents concernant notre étude sur la mondialisation (*voir ci-après*).

iii. Initiatives prises par l'organisation pour appuyer les objectifs de développement convenus au niveau international au cours de la période considérée

Étude internationale de la mondialisation et des solutions de rechange dans le but d'approfondir la compréhension cruciale du mouvement antimondialiste ou altermondialiste comme phénomène historique et d'en expliciter les répercussions sur la vie et l'action du Mouvement pour un monde meilleur ainsi que d'autres institutions publiques.

Étude internationale concernant le **processus d'unification de l'Union européenne**, une attention particulière étant portée aux incidences de ce processus sur la vie des États membres pour ce qui est de la création d'une nouvelle entité politique avec la participation des peuples et la promotion d'une nouvelle identité européenne qui peut être considérée comme un modèle culturel et une mission axée sur l'intégration des diversités, la solidarité et la promotion de l'être humain.

Publication d'une revue à usage interne pour nos membres : « Sharing » (Compartiendo/Partage) dans trois langues

Projets pastoraux pour le renouveau des paroisses et des diocèses axés sur la participation pleine et entière des peuples non seulement en tant que catholiques au sein de l'Église elle-même soucieux de leurs affaires intérieures mais également en tant que citoyens engagés dans les affaires sociales du territoire où ils vivent.

Ces projets sont organisés en trois étapes principales. Les objectifs sont les suivants : dans la première étape, mettre en place de nouvelles relations communautaires en rassemblant les peuples et en organisant un réseau d'information qui leur permet d'examiner les questions relatives à leur propre territoire et d'être sensibilisés à toutes les valeurs communes à l'expérience humaine; dans la deuxième étape, promouvoir de petits groupes permanents qui se réunissent, créent une identité communautaire et apprennent à faire face aux situations actuelles en s'inspirant des valeurs chrétiennes qui peuvent être considérées comme communes à d'autres cultures et religions; dans la troisième étape, aider la communauté chrétienne à élaborer son propre projet à l'issue d'un processus de croissance et à acquérir une nouvelle conscience communautaire en vue de constituer une présence importante sur le territoire.

Projets pastoraux consacrés aux laïcs qui portent sur l'un des quatre domaines suivants : les soins de santé, les médias et la formation, l'éducation et l'école, la politique. Ces projets, plutôt que des mesures isolées d'assistance aux populations cibles, créeent un espace ouvert à l'intérieur duquel les laïcs catholiques peuvent se réunir et réfléchir aux défis spécifiques qui se posent à l'humanité à l'heure actuelle en vue d'élaborer le cas échéant des mesures spécifiques qui ne figurent pas dans les projets eux-mêmes. Ces

projets sont considérés plutôt comme des instruments pour la formation initiale des laïcs catholiques à long terme.

En ce qui concerne les objectifs du Millénaire pour le développement (voir plus loin), il faut comprendre que **les principaux objectifs et activités** du Mouvement pour un monde meilleur sont la promotion de processus de formation spirituelle et culturelle à long terme des consciences des individus et des entreprises. La direction de ces processus va dans le sens du renforcement des consciences des individus appartenant à des ensembles plus larges ou globaux, ce qui met en place la prise de responsabilité concernant le bien-être de la communauté ainsi que celui d'autres cultures et nations et de la famille humaine elle-même. En conséquence le Mouvement pour un monde meilleur ne mène pas d'activités directement liées aux objectifs du Millénaire pour le développement mais il y participe indirectement du fait que ces objectifs sont la promotion d'une nouvelle conscience planétaire de participation et de solidarité, de libération de la pauvreté et de l'oppression sociale et la promotion de la dignité humaine par le biais de la formation de laïcs, d'ateliers et surtout de projets.

La participation de l'organisation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires a été limitée au cours de cette période en raison de ressources restreintes pour les réunions internationales en dehors de Rome et du décès de notre représentant de New York. Des dispositions sont prises actuellement pour que d'autres membres géographiquement plus proches participent activement à ces réunions et activités internationales pour promouvoir les objectifs du Mouvement pour un monde meilleur.